

1

Pourquoi une enquête « 50 ans et plus en Europe » ?

Le vieillissement de la population européenne est un des plus grands défis auquel notre continent devra faire face dans les prochaines décennies. Les styles de vie et les besoins des retraités, ou futurs retraités, ont énormément changé et continuent à changer.

Pour **éclairer la décision publique dans le domaine des retraites et des politiques de santé**, il est important de disposer d'une information récente et précise sur cette catégorie de population à travers l'Europe.

L'enquête « 50 ans et plus en Europe » dresse le portrait d'une Europe où la part des plus âgés s'accroît. Elle comble un vide important dans les données disponibles. En fait, elle est le premier sondage transnational sur la situation économique et la santé des européens de 50 ans et plus.

2

Que nous apprend l'enquête ?

La première enquête (2004-2005) a déjà apporté des informations variées sur les différences entre pays.

Par exemple en matière de **perception de la santé**, la France se situe dans une position médiane entre les Danois et les Suisses d'un côté (70 % de bonne santé) et les Italiens ou Allemands de l'autre (50 %). Mais notre pays rejoint clairement ceux du Sud dans le souhait majoritaire de 60 % des actifs de **partir à la retraite le plus tôt possible**, alors que seule une minorité est dans ce cas dans le nord de l'Europe.

Quant à **l'aménagement des logements à l'accueil de personnes handicapées**, il est chez nous deux fois moins fréquent (5 %) qu'en Suède (12 %) ou au Pays-Bas qui détient le record (18 %).

3

Pourquoi une 2^e vague ?

Le vieillissement n'est pas un état mais un processus. **Suivre les mêmes individus pendant plusieurs années est le seul moyen de mesurer les évolutions et de démêler les causalités.**

On pourra ainsi répondre, entre autres, aux questions suivantes :

- Comment fait-on face à ses besoins financiers ou médicaux lorsqu'on arrive à des âges élevés ?
- Comment les systèmes de santé de chaque pays affectent-ils la situation des personnes les plus âgées ?
- La consommation d'alcool a-t-elle un effet sur la santé ?
- Le veuvage entraîne-t-il une baisse de revenu ?

4

Qui finance l'enquête ?

Le financement principal vient de la **Commission Européenne** qui s'est engagée sur le long terme. « 50 ans et plus en Europe » est la plus grande des études en sciences sociales qui ait été financée par la Commission.

5

Qui conduit l'enquête ?

L'édition française est coordonnée par **l'IRDES** (Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé).

La réalisation de l'enquête est sous la responsabilité de **l'INSEE** (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et la collecte des données est assurée par ses enquêteurs.

6

Que deviennent les réponses ?

Une fois les données rendues anonymes, elles sont accessibles aux chercheurs pour mener des travaux d'étude. Les résultats donnent lieu à publications dans des revues scientifiques. Bien entendu, toutes les informations que vous nous donnerez sont strictement confidentielles.

Aucun des participants à l'enquête ne peut être identifié dans aucun des rapports ou publications qui en seront issus.

7

Pourquoi me demandez-vous de participer ?

Parce que les situations des personnes âgées sont très variées, **il est important d'avoir un échantillon assez grand et représentatif.**

C'est seulement si tous les ménages tirés au hasard par l'INSEE acceptent de répondre que les informations recueillies sont vraiment représentatives et sans biais. Chaque personne compte. **C'est en interrogeant des personnes telles que vous et en recueillant votre opinion que l'on est en mesure de produire une information valide.**

La participation est volontaire et une fois donné votre accord pour être interrogé, vous pouvez refuser de répondre à certaines questions si vous le souhaitez.

Mais **vous avez été personnellement sélectionné parce que vous êtes représentatif de milliers de personnes qui vous sont comparables.** Si vous décidez de ne pas participer, ces personnes ne seront pas représentées dans l'étude.

De plus, c'est par des réponses complètes à des questions dans des domaines très variés de la vie des gens qu'on peut espérer aider à la prise de décisions politiques économiques et sociales.

Aussi, nous vous invitons à profiter de cette occasion unique de permettre aux décideurs de connaître vos avis sur des domaines importants de vos existences.

8

Comment se déroulent les entretiens ?

Vous serez contacté par un enquêteur de l'INSEE, soit en personne, soit par téléphone...

Pour des raisons de sécurité, il est demandé à nos enquêteurs de porter leurs cartes professionnelles lorsqu'ils sont en visite. Si vous n'êtes pas certain de l'identité d'une personne qui vous contacte, n'hésitez pas à contacter votre direction régionale de l'INSEE au numéro indiqué sur votre lettre-avis.

On peut choisir d'être interrogé immédiatement ou fixer un rendez-vous pour être interrogé à un meilleur moment. Les entretiens peuvent se dérouler en une fois ou en plusieurs visites, selon vos préférences.

9

Où puis-je obtenir plus d'information ?

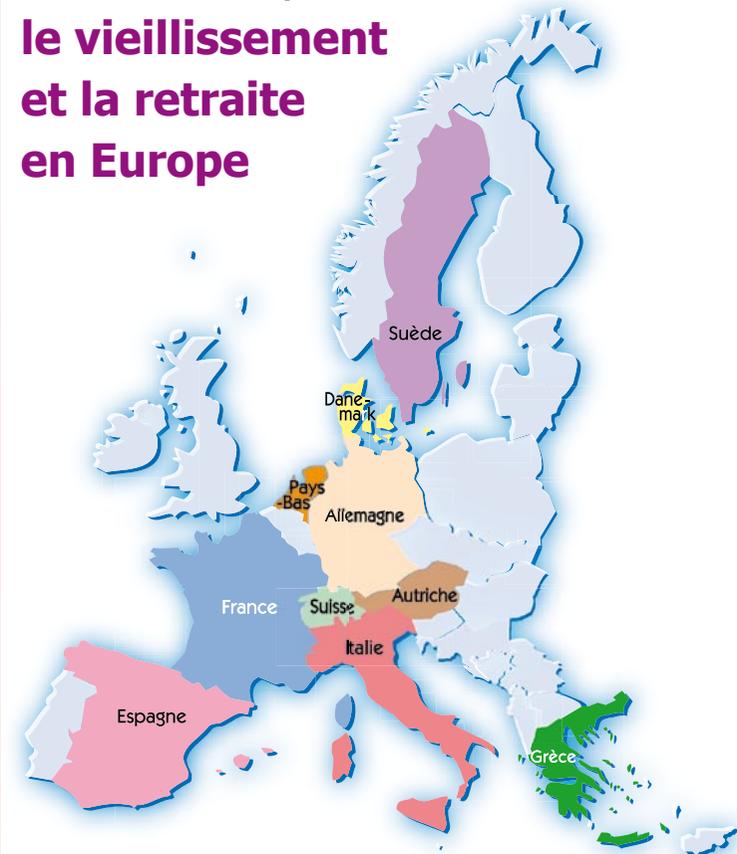
Vous pouvez utiliser le numéro figurant sur votre lettre-avis :

- si vous souhaitez reprogrammer un entretien
- pour toute question à propos de vos droits en tant que répondant
- ou pour toute autre question générale relative à l'enquête.

Nous comptons sur votre participation à cette enquête afin d'éclairer les décideurs sur les préoccupations des personnes âgées de plus de 50 ans en Europe.



Enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe



Dans ce dépliant :

Pourquoi cette enquête ? Que nous apprend-elle ?
Qui la finance ? Qui la conduit ?
Que deviennent les réponses ? Pourquoi une 2^e vague ?
Pourquoi vous demande-t-on d'y participer ?
Comment se déroulent les entretiens ?
Où pouvez-vous obtenir plus de renseignements ?